

# LA MOBILITÉ ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA POPULATION AUTOCHTONE RÉSIDANTE DANS CERTAINES VILLES

Rosalinda Costa

Volume 36, Number 2-3, 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1081871ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1081871ar>

[See table of contents](#)

## Publisher(s)

Recherches amérindiennes au Québec

## ISSN

0318-4137 (print)

1923-5151 (digital)

[Explore this journal](#)

## Cite this document

Costa, R. (2006). LA MOBILITÉ ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA POPULATION AUTOCHTONE RÉSIDANTE DANS CERTAINES VILLES. *Recherches amérindiennes au Québec*, 36(2-3), 147–148.  
<https://doi.org/10.7202/1081871ar>

- , 1986 : « Evolutionism, Relativism and Putting Native People into Historical Context ». *Culture* VI(2) : 65-80.
- , 1989 : « Review of James Axtell, After Columbus ». *Canadian Historical Review* LXX : 245-246.
- , 1991 : « Early Native North American Responses to European Contact: Romantic versus Rationalistic Interpretations ». *The Journal of American History* LXXVII : 1195-1215.
- , 2006 : « Retrospection », in Ronald F. Williamson et Michael S. Bisson (dir.). *The Archaeology of Bruce Trigger. Theoretical Empiricism* : 225-237. McGill-Queen's University Press, Montréal & Kingston.

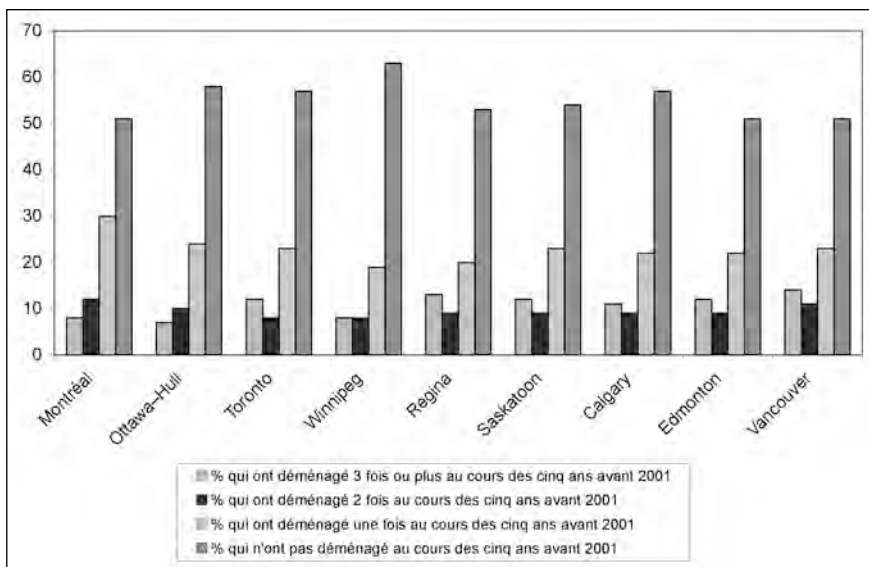
## Le monde autochtone en chiffres

### LA MOBILITÉ ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA POPULATION AUTOCHTONE RÉSIDANTE DANS CERTAINES VILLES<sup>1</sup>

Rosalinda Costa  
Division de la statistique sociale et autochtone, Statistique Canada

DANS LES PARAGRAPHES qui suivent, on traitera comme faisant partie de la population autochtone les personnes qui se sont identifiées comme autochtones lors du recensement de 2001, c'est-à-dire celles qui ont déclaré appartenir à l'un des trois groupes autochtones reconnus par la *Constitution canadienne* (Indiens, Métis ou Inuits) ou celles qui, sans se réclamer d'une identité autochtone précise, se sont enregistrées comme Indiens inscrits, Indiens des Traités ou membres d'une bande indienne ou d'une Première Nation.

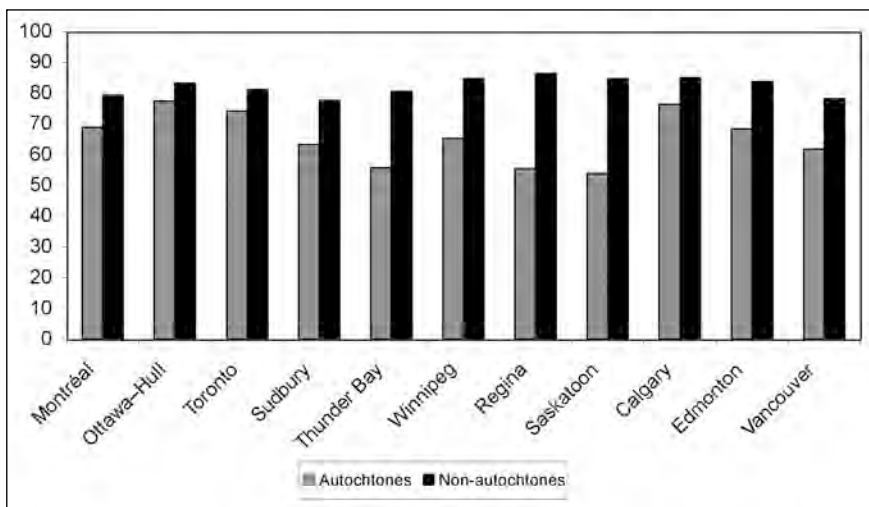
Les villes sélectionnées sont des régions métropolitaines de recensement (RMR<sup>2</sup>) qui comptaient au moins 7 000 autochtones en 2001 ou dans lesquelles la population autochtone représentait au moins 5 % de la population totale, soient Montréal, Ottawa-Gatineau, Toronto, Sudbury, Thunder Bay, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver. Les données proviennent du recensement de la population de 2001 et de l'enquête auprès des peuples autochtones de 2001 (Statistique Canada 2001a, 2001b).



Fréquence de la migration entre communautés au cours de la période 1996 à 2001, population autochtone résidant dans certaines RMR

Note : Les données pour Sudbury et Thunder Bay ont été supprimées pour des raisons de confidentialité.

(Source : Statistique Canada 2001b)



Taux d'emploi des autochtones et des non-autochtones de 25 à 54 ans, dans certaines RMR, 2001 (Source: Statistique Canada 2001a)

### LA POPULATION AUTOCHTONE EST TRÈS MOBILE

Selon les données du recensement, dans toutes les RMR les deux tiers (66 %) de la population autochtone ont déménagé entre 1996 et 2001 alors que seulement 45 % de la population non autochtone en a fait autant. Parmi les groupes autochtones, les Métis ont été les plus mobiles avec un taux de déménagement de 75 % en cinq ans, comparativement à 68 % pour les Indiens et 45 % pour les Inuits.

À l'intérieur de cette mobilité, on peut distinguer celle qui s'effectue au sein de la même localité et celle qui s'effectue entre communautés. Si l'on en croit le recensement de 2001, près d'un quart (24 %) des autochtones ont déménagé entre communautés par rapport à 20 % des non-autochtones (Statistique Canada 2001b). Selon les données de l'Enquête menée auprès des peuples autochtones en 2001, entre 16 % et 25 % de la population autochtone âgée de 15 ans et plus et habitant dans les villes ici sélectionnées a déménagé d'une communauté à

une autre au moins deux fois, entre 1996 et 2001 (Siggnier et Costa 2005 : 17). Pendant la même période, 41 % des autochtones ont déménagé au sein de la même ville par rapport à 25 % des non-autochtones.

Le niveau élevé de mobilité de la population autochtone pose un défi pour la planification et la mise en application de différents programmes, dont l'éducation, les services sociaux, le logement et les services de santé.

## L'ACTIVITÉ SUR LE MARCHÉ

### DU TRAVAIL

On constate des différences entre les RMR quant au taux d'emploi de la population autochtone âgée de 25 à 54 ans. Ce taux est plus élevé, par exemple, à Ottawa-Hull, Calgary, Toronto ou Montréal qu'à Regina, Thunder Bay ou Saskatoon.

Par ailleurs, bien que les taux d'emploi des autochtones aient augmenté entre 1981 et 2001, il reste que, quelle que soit la ville, le taux d'emploi des autochtones est plus faible que celui de leurs homologues non autochtones. L'écart est plus grand dans les RMR de l'Ouest : à Saskatoon, par exemple, le taux d'emploi des autochtones était de 54 % alors qu'il atteignait 85 % pour les non-autochtones.

Les taux d'emploi des hommes autochtones étaient plus élevés que ceux des femmes dans le même groupe d'âge, peu importe la RMR sélectionnée, avec des écarts allant de 1 % à Sudbury jusqu'à 15 % à Toronto.

Sur le plan de l'emploi, les autochtones vivant en milieu urbain restent donc appelés à relever des défis, particulièrement dans les RMR de l'ouest du pays, où de grands écarts subsistent entre eux et les non-autochtones.

### Notes

1. Les données présentées ici proviennent de Siggnier et Costa (2005).
2. Une RMR est un territoire formé d'une ou de plusieurs municipalités voisines les unes des autres et qui sont situées autour d'un grand centre urbain qui doit compter au moins 100 000 habitants.

### Ouvrages cités

SIGGNIER, Andrew J., et Rosalinda COSTA, 2005 : *Situation des peuples autochtones dans les régions métropolitaines de recensement, 1981 à 2001*. Tendances et conditions dans les régions métropolitaines de

recensement. Statistique Canada - n° 89-613-MIF au catalogue, n° 008, juin 2005. <<http://www.statcan.ca/francais/research/89-613-MIF/89-613-MIF2005008.pdf>> (site consulté le 28 novembre 2006).

STATISTIQUE CANADA, 2001a : *Recensement de la population*. <<http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/themes/ListProducts.cfm?Temportal=2001&APATH=3&Theme=45&VID=0&FL=0&RL=0&DS=99&GK=NA&GC=99&ORDER=1&ShowAll=Yes&DETAIL=0&FREE=0&S=1>> (catalogue n° 97F0011XCB2001040) [site consulté le 28 novembre 2006].

—, 2001b : *Enquête auprès des peuples autochtones*. Cette enquête est disponible à l'adresse suivante : [www.statcan.ca/francais/aboriginal/aps/aps2001-fr.htm](http://www.statcan.ca/francais/aboriginal/aps/aps2001-fr.htm) (site consulté le 28 novembre 2006).

## Portrait

### DOÑA MORÉ

#### De la mer à l'affirmation des femmes mayas au Yucatán

Sabrina Doyon  
Département d'anthropologie,  
Université Laval

RENDRE LA RICHESSE et la complexité de la vie d'une personne est difficile, et le risque d'en réduire l'importance et la portée est bien présent dans ce genre d'exercice. C'est donc avec beaucoup de modestie que je présente ici Margarita Marufo Sánchez, appelée Doña Moré, en espérant offrir par le biais de cette trop brève biographie une facette de la vie des femmes mayas, dont l'identité est en transformation. Sans vouloir dépolitiser ce débat important, ces changements témoignent de la fluidité du concept de l'autochtonie dans le contexte mexicain actuel.

La première fois que j'ai rencontré Doña Moré, elle se trouvait dans une petite ruelle ombragée du village côtier de San Felipe (Yucatan, Mexique) en train de préparer, avec sa belle-sœur, une ligne de pêche pour la *picuda* (*Sphyraena barracuda*), juste au moment où l'un de ses neveux rentrait du port en catastrophe, alors qu'un hameçon lui avait par accident transpercé la joue. La vie de

cette femme, dans la mi-trentaine, évolue depuis toujours autour de la pêche. Son intérêt pour cette activité est ancienne. Elle raconte avec humour comment, alors qu'elle était encore une enfant, elle devait user de ruse avec son père afin de pouvoir l'accompagner lorsqu'il allait pêcher. En effet, étant l'aînée d'une famille de neuf enfants, elle devait aider sa mère à réaliser les tâches quotidiennes de la maisonnée, et ses parents ne voyaient pas d'un bon œil qu'elle délaisse ses occupations pour s'adonner à la pêche. Le travail de la mer est en effet considéré comme étant une occupation masculine, et les femmes s'y intéressant étaient (et le sont encore trop souvent) mal vues sur la côte yucatèque. De plus, les femmes étaient perçues comme portant malchance aux pêcheurs et il était mal venu qu'elles s'approchent trop près des bateaux et des équipements de pêche. Toutefois, Moré a toujours été interpellée par la mer. À plusieurs reprises, elle se cache dans la barque de son père qui part à la nuit tombante. Recroquevillée sous les équipements de pêche, coincée entre les filets et la glacière, elle oblige ainsi son père à l'accepter en mer pour pêcher avec lui. Alors que sa passion pour la pêche se maintient, sa famille lui donne enfin la permission de pratiquer cette activité dans les eaux peu profondes aux abords du village. À bord d'une *chalana*, petite embarcation de bois d'à peine un mètre de long et qui est propulsée à l'aide d'un long bâton, la *palanqua*, elle sillonne la côte accompagnée d'une de ses sœurs. C'est à ce moment qu'elle commence à fréquenter Doña Lourdes, une femme non conformiste du village, qui a toujours pêché professionnellement avec son père, et qui lui apprend encore d'autres astuces.

Doña Moré s'est mariée et a fondé une famille. Bien qu'elle ait continué à pêcher occasionnellement pendant une dizaine d'années, elle s'est réinvestie intensivement dans cette activité depuis un peu plus de cinq ans. En effet, à l'aide de Doña Lourdes qui l'emmène dans sa petite embarcation et qui lui enseigne différentes techniques de pêche, elle part en mer chaque fois qu'elle en a l'occasion. Elle se spécialise ainsi dans la pêche au *maxquil* (*Libinia dubia*), une variété de crabe qui est utilisé comme appât dans la pêche au poulpe. À sa suite, d'autres femmes du village se lancent dans cette activité. Au départ, cette pratique était vue d'un mauvais œil par les hommes de la communauté en raison des préjugés